

## Fiche de poste

### AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

---

<b>Référence :</b>	<b>07 - CA- 2022</b>
<b>Intitulé du poste :</b>	Adjoint technique d'encadrement - élevages
<b>Corps concernés :</b>	Agent non titulaire de catégorie C
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice <b>Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP)</b> Service de l'emploi pénitentiaire
<b>Localisation :</b>	Centre de Détention de Casabianda – 20270 ALERIA
<b>Poste profilé :</b>	OUI – PV
<b>Groupe RIFSEEP :</b>	Sans objet

---

#### I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

#### II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 25 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

### **III. Description du poste :**

Placé sous l'autorité du régisseur d'exploitation et de son adjointe, l'adjoint technique assure à ce titre :

- Gestion technique de l'atelier porcin naisseur-engraisseur
- Suivi sanitaire
- Suivi de la reproduction
- Choix des renouvellements : sélection ou post-sevrage
- Savoir alloter en fonction de la demande des clients (nombre, poids, échéances enlèvement, etc.)
- Gestion de l'alimentation (fabrication des aliments complémentaires à base de céréales)
- Gestion administrative des porcins
- Tenue du registre sanitaire
- Tenue du registre alimentaire, GMQ / animal, pesée hebdomadaire, etc.
- Notification dans les délais à l'établissement de l'élevage, des naissances, des entrées et des sorties d'animaux
- Vérification du livre officiel des animaux
- Organisation et réalisation des ventes des animaux (porcelets, truies et/ou verrats de réforme)
- Suivi des tickets de pesées en retour d'abattoir
- Encadrement des opérateurs affectés à la porcherie
- Participation à l'équipe des adjoints techniques et à la réunion hebdomadaire.
- Assistance et remplacement en cas d'absence ou de congés
- Proposition de choix techniques permettant de faire évoluer l'élevage
- Compte rendu périodique du fonctionnement de l'atelier

L'agent technique est assisté par un vétérinaire sanitaire indépendant dédié à l'exploitation à qui il doit faire appel obligatoirement pour les suivis officiels du troupeau et pour toutes les interventions dépassant ses compétences.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- Le Directeur adjoint de l'ATIGIP ;
- La Cheffe du service de l'emploi pénitentiaire et ses adjoints ;
- Les services du siège et ateliers ;
- La Direction de l'établissement ;
- Les fournisseurs ;
- Les clients.

### **Conditions particulières d'exercices :**

- Contact avec la population carcérale ;
- Variation de la charge de travail en fonction du calendrier ;
- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage (chariot élévateur, gerbeur, engin de chantier, nacelle...), sous réserve d'une autorisation de conduite.
- Le port d'Equipements de Protection Individuelle peut être obligatoire pour certaines activités.

#### IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : CAP agricole Métiers de l'agriculture, productions animales / Brevet Professionnel Agricole productions animales, spécialité élevage et porcs / Bac pro conduite et gestion entreprise agricole / Certificat de spécialisation conduite de l'élevage porcin. 3 à 5 ans d'expériences en exploitation agricole
- **Connaissances** : Environnement professionnel. Maîtrise des logiciels bureautiques de base. Connaissance de l'intégration des principes de l'agriculture et de l'élevage serait un plus.
- **Savoir-faire** : Savoir encadrer, animer et conseiller une équipe, savoir organiser, s'adapter et prioriser
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

#### V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 12 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

#### Renseignements et candidatures

##### Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Thierry CHAMBON, responsable d'atelier  
Tél : 04 95 57 08 11/ 06 75 86 43 16

##### Sur les aspects administratifs du poste :

Service des ressources humaines  
Tél : 05 55 29 99 40

##### Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice  
Service des ressources humaines  
11, rue Louisa Paulin B.P. 534  
19015 TULLE CEDEX  
[recrutement@riep-justice.fr](mailto:recrutement@riep-justice.fr)